



© JED/RSF

République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Juillet 2009

Ambroise Pierre

Reporters sans frontières - Bureau Afrique
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 76 - Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : afrique@rsf.org
Web : www.rsf.org

Donat M'Baya Tshimanga

Journaliste en danger
374, av. Col. Mondjiba. Complexe Utefrica. Galerie St Pierre
1er niveau. Local 18. Kinshasa/Ngaliema. BP 633 Kinshasa 1
Tél : + 243 81 99 29 323 ou + 243 99 99 96 353
E-mail : direction@jed-afcentre.org
Web : www.jed-afrique.org



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Introduction

"Ici repose Bruno Jacquet. 10/12/1964 - 02/02/2009". Telle est l'épithaphe inscrite sur la tombe fleurie d'un journaliste franco-congolais, dans le cimetière du Centre ville, à Brazzaville, la capitale de la République du Congo. Un cimetière très chic, encerclé par des villas somptueuses aux couleurs vives qui rappellent le quartier des Almadies, à Dakar, ou celui de Mont Fleuri, à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo. Un cimetière où, le 6 février 2009, en présence d'une foule comprenant des représentants de l'ambassade de France, a été enterré un homme dont la mort soulève beaucoup plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Un journaliste dont le décès alimente la polémique, au Congo comme en France, mais auquel les médias n'ont porté à ce jour qu'un intérêt limité.

Bruno Jacquet Ossébi, collaborateur d'un journal en ligne d'opposition, était directement impliqué dans la plainte dite des "biens mal acquis" visant le président Denis Sassou-Nguesso et avait révélé des informations sensibles sur un accord de préfinancement entre la banque française BNP Paribas et la Société Nationale de Pétrole du Congo. Cet ardent militant anti-corruption décède dans la nuit du 1er au 2 février 2009, à l'hôpital militaire de Brazzaville. Douze jours plus tôt, il avait réchappé de l'incendie de son domicile qui avait coûté la vie à sa compagne et aux deux enfants de cette dernière. Mais quand les proches du journaliste apprennent qu'il vient de rendre son dernier souffle, c'est la stupéfaction qui l'emporte. De l'avis de tous, le pire semblait derrière lui. Le journaliste se remettait peu à peu des brûlures au deuxième degré que le feu avait laissées sur un tiers de son corps. Il n'y a malheureusement pas eu d'autopsie.

Moins de quatorze heures après l'incendie, le domicile du journaliste est rasé à coups de masse par des jeunes agissant sur ordre du propriétaire de la maison, le colonel Franck Nkou Ampan. Deux policiers commis à la garde de la parcelle assistent impuissants à la destruction et au nettoyage du lieu de l'incendie, de sorte qu'il ne reste aujourd'hui aucune trace pouvant aider à comprendre ce qui s'est passé dans la nuit du 20 janvier. La police n'a pratiqué aucune expertise sur les lieux du sinistre.

Cinq mois après l'incendie et quatre mois après la mise sur pied d'une commission rogatoire censée rendre ses conclusions sous huit jours, l'affaire demeure aussi floue qu'aux premières heures. Pour essayer de comprendre ce qui s'est réellement passé et où en est l'enquête officielle, Reporters sans frontières et son organisation partenaire en République démocratique du Congo, Journaliste en danger (JED), ont mené, du 20 au 27 mai 2009, une mission d'investigation à Brazzaville, financée par le GRET¹. Sur place, la délégation a rencontré plus de quarante personnes : les familles des victimes, des proches de Bruno Jacquet, des voisins, des journalistes, les membres de la commission rogatoire, les plus hautes autorités de la police et des renseignements, des diplomates en poste à Brazzaville, et un membre du gouvernement congolais. Depuis Paris, la mission s'est également entretenue par téléphone avec près d'une dizaine de personnalités françaises et congolaises. La majorité des témoins interrogés ont souhaité s'exprimer sous couvert d'anonymat, par peur de représailles.

¹ GRET: www.gret.org



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Une journée "historique" qui s'achève par un drame

Mardi 20 janvier 2009 n'est pas une journée comme les autres. La planète entière s'apprête à vivre un événement historique. Un événement qui revêt une portée symbolique particulière en Afrique. Ce jour-là, en effet, un métis, Barack Hussein Obama, fils d'un père émigré kenyan et d'une mère américaine, va prêter serment et ainsi devenir le 44^e président des Etats-Unis d'Amérique. Comme beaucoup d'autres, Bruno Ossébi avait parié pendant la campagne électorale sur la victoire de Barack Obama. Il ne veut rater pour rien au monde la concrétisation de ce qui n'était au départ qu'un rêve inatteignable. Pour éviter toute déconvenue, il se propose même de trouver un générateur en cas de coupure d'électricité.

Le journaliste vit au domicile de sa compagne, Evelyne Koma Rachida, situé au n° 44 de la rue Mouyondzi, dans la mairie Talangai, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville. Le matin du 20 janvier, peu après 7 heures, il démarre son Range Rover bleu en direction de la rue Kimungu, où se trouve le domicile de son ex-compagne, Aurélie. Bruno vient chercher sa fille Sonia, âgée de onze ans. Avant de repartir avec elle pour l'emmener à l'école, il échange quelques mots avec Aurélie. Cette dernière lui fait part d'un "rêve pas très bien" et lui demande de faire très attention. "Il m'a répondu que j'étais toujours hystérique", se souvient Aurélie.

Après avoir déposé Sonia à l'école, Bruno fait quelques courses, puis, en début d'après-midi, il se rend au cybercafé du Groupe Négoce International (GNI), au centre-ville de Brazzaville, où travaille Evelyne, "une fille calme et sans histoires", selon la mère du journaliste. Il s'installe à un ordinateur pendant deux heures. "Il venait presque tous les jours ici pour consulter sa boîte e-mail", confie une employée de GNI. Vers 17 heures, Bruno s'installe au café "La Mandarine" où il a ses habitudes. Il ne reste pas longtemps. "Il était jovial. Il a vanté les mérites d'Obama, un métis comme lui, et exprimé sa crainte que la coupure d'électricité ne vienne gâcher la fête, affirme un serveur. Avant de prendre congé, il a téléphoné à quelqu'un pour s'assurer qu'il y avait bien de l'électricité à la maison."



Bruno Ossébi habitait au n°44 de la rue Monyondzi, à Brazzaville

A midi, heure de Washington (18 heures à Brazzaville), le journaliste suit avec attention, devant la télévision, la prestation de serment de Barack Obama. Il consacre la soirée à cette retransmission. D'après ce qu'il dira plus tard à certains de ses amis, il aurait entendu un bruit suspect dans la chambre où se trouvait Evelyne et ses enfants. En ouvrant la porte de cette pièce, il aurait été touché par des flammes et jeté au sol par la violence du feu. Le journaliste aurait réussi à s'extraire de sa maison, en rampant. "Peu après 23 heures (à minuit ou même une heure du matin, selon d'autres sources), nous avons entendu du monde crier au secours. Quand nous sommes sortis, le journaliste était déjà hors de la maison et le feu partout à l'intérieur. Il voulait retourner dans la maison pour chercher sa compagne et les enfants. Nous l'en avons dissuadé car le feu était trop fort", témoigne Jean, un voisin.

Une mort subite et controversée

Dès le lendemain matin, l'ambassade de France appelle le commissariat central de la capitale congolaise pour s'enquérir du sort "d'un Français qui aurait été brûlé dans un incendie domestique". Pendant ce temps, le propriétaire de la maison louée au journaliste, le colonel Franck Nkou Ampan, un ancien de la DGST (Direction Générale de la Sûreté du Territoire) travaillant actuellement aux services de l'immigration, se rend sur les lieux. Immédiatement, il ordonne à des jeunes de détruire tout ce qui reste de la maison, au prétexte que les murs ont été endommagés et risquent de s'effondrer. Aux alentours de 13 heures, les murs sont abattus à coups de masse et la parcelle est nettoyée.



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Au moment où le consulat de France s'affaire avec le commissariat central de Brazzaville, le journaliste a déjà été admis, dans la nuit, au service des urgences de l'hôpital militaire de Brazzaville. Il est immédiatement pris en charge par le colonel Lebeau, le médecin militaire français qui dirige ce service. "Quand je suis arrivé à l'hôpital, deux jours après l'incendie, nous avons pleuré. La tête de Bruno avait presque doublé de volume. Il ne pouvait pas ouvrir les yeux. Nous avons parlé au médecin traitant qui nous a dit que la phase la plus critique était passée et que le gonflement de la tête était dû au gaz carbonique qu'il avait inhalé. Quatre jours plus tard, il n'ouvrait toujours pas les yeux, mais il a commencé à boire seul et à tenir une conversation normale. Au 5e jour, sa tête a commencé à revenir à la normale. Il a ouvert les yeux et a même demandé des fruits. Il était lucide", témoigne Ghys Fortuné Dombé Bemba, un ami proche de Bruno Ossébi et directeur de *Talassa*, un journal très critique à l'égard du gouvernement.

"Dès que je suis arrivée à l'hôpital, Bruno m'a demandé où était sa femme et si elle était morte. Je lui ai dit qu'elle était vivante et internée au CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Brazzaville, se souvient pour sa part Mme Hélène Makouala Ossébi, la mère du journaliste. Au fil des jours, sa santé s'est nettement améliorée. On discutait avec lui normalement. On a parlé de son évacuation vers la France et il m'a dit que s'il rentrait de France, il ne ferait plus de politique." Le 30 janvier, se fondant sur le pronostic satisfaisant de son état de santé, le médecin-chef du service de réanimation fait transférer Bruno Ossébi au service de chirurgie, où il est pris en charge par le Dr Assala. Tout indique que le journaliste a échappé au pire. "En tant que citoyen français, il était suivi par le médecin français, chef du service des urgences, et par un autre médecin de notre centre médico-social. Il recevait souvent la visite consulaire. L'ambassade avait fixé son rapatriement pour le 4 février", avance Bertrand de Marignan, attaché de presse à l'ambassade de France à Brazzaville.

Le 1er février, Bruno Ossébi est dans un état normal. Il reçoit des visites toute la journée, dont celle de sa fille Sonia. A la mi-journée, il

demande à sa mère qu'on lui prépare un repas. Selon elle, il mange "avec beaucoup d'appétit". Ensuite, il plaisante avec ses tantes venues le voir et qui s'inquiétaient pour lui. Il minimise les faits et promet de faire une fête à son retour de France.

"Vers 20 heures, je suis arrivé à l'hôpital en compagnie d'un autre ami de Bruno, Joe Ebina. Nous avons longuement parlé avec Bruno de son évacuation et de la politique du pays. Il a même demandé à consulter ses e-mails sur un téléphone portable Blackberry. Nous l'avons quitté vers 23 heures. Il allait bien", raconte Ghys Dombé Bemba. Aux alentours de minuit, contre toute attente, Bruno Ossébi commence à s'agiter : "Maman, j'étouffe. Appelle le médecin." "J'ai tout de suite appelé le Dr Assala. Ce dernier est arrivé et m'a dit : 'Non, non, ça ira. Restez tranquille.' Pourtant, Bruno a continué à s'agiter. Et je l'ai vu rendre l'âme", confie Mme Makouala. Ghys Dombé Bemba ne comprend pas : "Une heure à peine après notre départ de l'hôpital, la maman de Bruno appelle pour annoncer qu'il est mort. Tout de suite j'ai appelé une infirmière qui m'a dit que Bruno a fait une embolie pulmonaire parce qu'il n'avait pas mangé ! Ce qui n'était pas vrai. Bruno avait parfaitement mangé ce jour-là", explique-t-il.



Lors des obsèques de Bruno Ossébi

Qui était Bruno Ossébi ?

Bruno Jacquet Ossébi, né le 10 décembre 1964 à Brazzaville, a la double nationalité française et congolaise. Il est le fils de Louis Paul



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Jacquet, de nationalité française, et d'Hélène Makouala Ossébi, de nationalité congolaise. De par sa mère, Bruno est originaire du nord du Congo, donc censé être plus enclin à soutenir le régime en place à Brazzaville. L'un de ses oncles, M. Ossébi Douniam, a été ministre du président Denis Sassou-Nguesso. Et l'ambassadeur actuel du Congo à Paris, Henri Lopez, est également l'un de ses oncles. Son beau-père enfin, le mari actuel de sa mère, est député sur la liste de la majorité présidentielle. Ce dernier était en tournée à l'intérieur du pays avec le président de la République pendant le séjour de la délégation de Journaliste en danger et Reporters sans frontières à Brazzaville.

Au Congo, le pouvoir se décline en termes de "Nord" et de "Sud", et à Brazzaville, Bruno Ossébi est présenté comme "un fils du système". A ceci près que, d'origine ethnique Téké, Bruno est un Bangangoulou (Plateau). Aux premières élections qui ont suivi la fin de la guerre civile (1993-1999), toutes les ethnies du Nord, y compris les Bangangoulou, ont fait bloc pour faire triompher leur candidat, le président Denis Sassou-Nguesso. Puis, avec le temps, des dissensions et des règlements de comptes sont apparus dans cette alliance des Nordistes. Les Bangangoulous, ethnie de Mathias Dzon, ancien ministre des Finances et candidat de l'opposition à l'élection présidentielle de juillet 2009, sont en rivalité avec les Mboshis, l'ethnie du président Sassou-Nguesso. De telle sorte que, en dépit des liens qui unissent sa famille avec le pouvoir, Bruno Ossébi était plutôt considéré comme proche de l'opposition. "Après 'la reddition' de Bernard Kolelas, vieux leader du Sud qui a rejoint la majorité présidentielle et dont les enfants et neveux ont été nommés au gouvernement et à d'autres postes de responsabilité, le candidat le plus redouté à la prochaine élection présidentielle, et qui risque de drainer les voix du Sud, est un fils du Nord, un Bangangoulou, Mathias Dzon. Par solidarité clanique ou par conviction, Bruno Ossébi était soupçonné de flirter avec M. Dzon", déclare, sous couvert d'anonymat, un professeur de l'université Marien Ngouabi à Brazzaville. Le 28 janvier dernier, soit huit jours après l'incendie qui a dévasté la maison de Bruno Ossébi,

le siège du parti de Mathias Dzon a fait l'objet d'une attaque aux cocktails Molotov.

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Alain Akouala, a soutenu devant la mission de Journaliste en danger et Reporters sans frontières que Bruno Ossébi était "un frère". "Comme lui, je suis Bangangoulou et par le passé, nous avons eu à nous croiser chez une tante commune. C'était un gars bien avant la guerre civile. Il se débrouillait dans les affaires. Je pense que la guerre doit l'avoir révolté comme beaucoup de gens de notre génération. Après la guerre, il ne se retrouvait plus. Tout ce qu'il a fait traduisait cette déception, cette révolte", déclare Alain Akouala.



Bruno Ossébi

De l'avis de ses proches, Bruno Ossébi ne vivait pas dans l'opulence, mais il n'était pas non plus démuné. Depuis 2005, il vivait en concubinage avec Evelyne, laquelle avait déjà deux enfants mineures, Lourd-Sagesse Okouéré et Madide Okouéré. Bruno Ossébi laisse derrière lui deux filles, Portela Jacquet, âgée de 13 ans, et Sonia Jacquet, 11 ans, nées de mères congolaises différentes.

Un "fils du système" qui dérangeait

A Brazzaville, contrairement aux dénégations de certains, Bruno Ossébi était connu des cercles journalistique et politique. "Tout le monde savait qu'il travaillait pour le journal en ligne de l'opposition *Mwinda* (Lumière, en langue locale lingala), basé à Paris. Il était spécialisé dans l'affaire des « biens mal acquis » auxquels il dédiait même un blog² sur lequel il a diffusé une photo de la somptueuse salle de gymnastique du président Denis Sassou-

² bruno-ossbi.novoblog.com

³ Radio Liberté est une radio née pendant la guerre civile, à l'initiative du président Denis Sassou-Nguesso, et très proche du pouvoir actuel



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Nguesso", affirme Clotaire, un journaliste de la place. Bruno Ossébi était un passionné du débat politique et des médias locaux qu'il dévorait chaque jour et ne manquait pas de commenter. "Il se présentait officiellement comme correspondant de *Mwinda* au Congo. En plus, il participait activement à l'émission 'Café de la presse' de *Radio Liberté*³. Après quatre émissions, *Radio Liberté* a reçu l'instruction de ne plus le laisser passer à l'antenne", confie Joachim Mbanza, directeur du bihebdomadaire *La Semaine Africaine*, qui ajoute que "Bruno était très engagé mais pas provocateur. Il avait le courage de ses idées et était très indépendant d'esprit. Il ne ratait pas les conférences de presse des hommes politiques de l'opposition, mais aussi du pouvoir qu'il fréquentait souvent".



Article posté par Bruno Ossébi sur son blog

Ghys Fortuné Dombé Bemba, ami de Bruno Ossébi et directeur du journal de Brazzaville *Talassa*, a déclaré à la mission que "Bruno écrivait aussi pour *Talassa* sous le pseudonyme de 'Amos Colombe 777'. Il traitait souvent des questions liées à ce qu'il appelait 'la délinquance financière du système'. Il refusait d'être rémunéré pour ses papiers. Même au journal en ligne *Mwinda*, il travaillait bénévolement. Ecrire était sa passion, mais il ne vivait pas de son travail de journaliste".

Selon Ghys Dombé Bemba, Bruno Ossébi vivait de ses activités d'homme d'affaires. Il

gérât les établissements "Groupe Arc-en-ciel" enregistrés au Registre de commerce sous le nom de sa mère. Cette entreprise évoluait dans le secteur du bâtiment et des services. Il a à ce titre gagné plusieurs marchés publics et privés dont la construction de la clôture de l'ambassade de France à Brazzaville, et des travaux de rénovation de l'hôtel Saphir, propriété de la famille Ebina, dont l'un des membres, Joe Washington Ebina, était un grand ami. La Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) lui devrait beaucoup d'argent pour des travaux réalisés pour le compte de l'État par le Groupe Arc-en-ciel. Il aurait également gagné un marché auprès de la société de portables Mobile Telephone Networks (MTN) pour le transport du matériel à Ouesso (Nord). "Sur ce marché précis, raconte Ghys Dombé Bemba, il aurait eu des ennuis avec MTN et avait, à un moment, redouté qu'il ne soit traduit en justice pour le retard pris dans l'acheminement du matériel. Il aurait finalement honoré ce contrat. Quelques mois avant sa mort, Bruno s'était investi dans l'exploitation minière dans le département du Pool, comme sous-traitant pour des Canadiens."



Rénovation de l'hôtel Saphir, sous la responsabilité de Bruno Ossébi

Ces affaires n'étaient pas connues du grand public. Dans les reportages publiés sur la mort de Bruno Ossébi, on ne parle que du journaliste et de l'homme engagé dans la lutte contre la corruption et le pillage des ressources du Congo.

Il n'était pas rare que Bruno Ossébi reçoive des menaces, mais il s'y était habitué. Selon



l'un de ses amis, il pensait qu'en tant que citoyen français, et de surcroît originaire du Nord par sa mère, "personne n'oserait lui faire du mal". Un autre de ses amis, journaliste comme lui, ajoute : "Bruno a fait beaucoup de 'bêtises'. Il savait que d'une manière ou d'une autre il était traqué. Il n'a pas pris de précautions de sécurité. Il pensait que sa nationalité française le couvrirait. Il a sous-estimé ses adversaires."

Bruno Ossébi avait des adversaires et des détracteurs. Le 10 mars 2009, le directeur du journal en ligne *Le Coq*, Prosper Mokabi Dawa, qui se présente lui-même comme "journaliste d'investigation", signe, dans la rubrique "Point de vue" du n° 2874 de *La Semaine Africaine*, un article pamphlétaire intitulé "A qui profite la mort de Bruno Jacquet Ossébi ?" Prosper Mokabi, proche du pouvoir, présente son confrère comme un voyou, gigolo, aimant l'alcool et les belles filles et qui serait blogueur plutôt que journaliste. "Si on devait, pour plaire à une certaine opinion, présenter Bruno Ossébi en enfant de chœur et en ange, ce serait plutôt en ange de la nuit, un ange noir", écrit Prosper Mokabi, qui ajoute : "Anarchiste et contestataire, à l'image de l'artiste musicien Gainsbourg, Bruno menait une vie trépidante et débridée. Il 'brûlait' sa vie par les deux bouts, entre la fumée et l'alcool (...) Peu connu au bataillon des journalistes de la presse congolaise, Bruno Ossébi l'était davantage des habitués de 'Brazza by night' qui l'avaient surnommé 'Bruno the destroyer'."

Cette caricature de Bruno Ossébi est reprise par la plupart des responsables de la police que la mission a rencontrés. "Pour nous, l'incendie au domicile de Bruno était comme tout autre incendie et nous traitons l'affaire comme toutes les autres", déclare le général Jean-François Ndenguet, directeur général de la Police. "Ce monsieur n'était même pas journaliste", ajoute le colonel Jean-Eve Alakoua, chef des Renseignements généraux et porte-parole de la police.

Toujours est-il qu'un reporter d'une radio de Brazzaville a affirmé à la délégation de Journaliste en danger et Reporters sans frontières que, dans la capitale congolaise, le nom de Bruno Ossébi était immédiatement asso-

cié au journal en ligne *Mwinda* : "C'est le site le plus consulté par les Congolais au pays, et même par des personnalités au pouvoir. Les gens se reconnaissent dans ce site. Ce n'est qu'à la mort de Bruno que l'on a commencé à mentionner ses activités commerciales."



Depuis la mort de Bruno Ossébi, le site *Mwinda* lui consacre un dossier spécial

Le 17 janvier 2009, soit trois jours avant l'incendie, Bruno Ossébi avait publié, sur *Mwinda*, un article intitulé "Pétrole contre poignée de dollars : on gagerait toujours le pétrole au Congo". Dans cet article, fondé sur des informations que lui avait transmises son ami Serge Berrebi, un homme basé en France, créancier de l'Etat congolais, le journaliste révélait que la banque française BNP Paribas s'appêtait à avancer 100 millions d'euros à la Société Nationale de Pétrole du Congo (SNPC), dirigée par Denis Christel Sassou Nguesso, un fils du chef de l'Etat, contre un gage en pétrole. Le journaliste fustigeait ce "marché", interdit par la loi congolaise. Dénoncé par Bruno Ossébi, le *deal* aurait, dans un premier temps, capoté. Certaines sources affirment cependant que le marché a bien été conclu, entre mars et mai 2009.

Bruno Ossébi était également actif dans le programme StAR (Stolen Asset Recovery) de la Banque mondiale et du United Nations Office on Drugs and Crime, ayant pour but de récupérer les avoirs africains détournés. Enfin, il avait annoncé son intention de se constituer partie civile dans la plainte contre les "biens mal acquis". Il n'aura pas eu le temps de le faire.

Etrange coïncidence

Le jour où, à Brazzaville, le domicile de Bruno Ossébi est dévasté par les flammes, à 6 000



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

kilomètres de là, un autre feu se déclare. Celui-ci a lieu en France, à Saint-Ay, près d'Orléans, au domicile du Franco-Congolais Benjamin Toungamani. Interrogé au téléphone par Journaliste en danger et Reporters sans frontières, celui-ci raconte : "Je n'étais pas dans la pièce où a démarré le feu, mais j'ai été alerté par une odeur de brûlé. Lorsque je suis descendu dans la cuisine, il y avait une épaisse fumée noire. Mais fort heureusement, cela a été sans gravité pour moi." Benjamin Toungamani dit s'être rendu à la gendarmerie et s'étonne que les autorités françaises ne l'aient jamais appelé. La compagnie d'assurances, quant à elle, a conclu à un court-circuit dans un appareil ménager. Aujourd'hui encore, l'intéressé affirme : "J'ai des doutes. Pire, j'ai l'intime conviction qu'il ne s'agissait pas d'un accident."

Benjamin Toungamani n'a jamais rencontré Bruno Ossébi, mais il correspondait régulièrement avec lui par e-mail. Biochimiste de formation, il est enseignant en mathématiques. Mais il est également un militant engagé. Fondateur d'un parti congolais d'opposition, il passe quelque temps en prison à Brazzaville au cours des années 1980, avant de s'installer définitivement en France. Plusieurs sites Internet le décrivent comme "une bête noire du régime de Sassou-Nguesso". En 2000, à la sortie de *Noir Silence*, Benjamin Toungamani défend publiquement l'auteur de l'ouvrage, François-Xavier Verschave, le défunt président de l'association Survie, célèbre pourfendeur de la Françafrique.

Benjamin Toungamani préside la Plate-forme congolaise contre la corruption et l'impunité (PCCI). Il soutient la plainte déposée par les ONG Transparency International France et Sherpa contre trois chefs d'Etat africains – parmi lesquels le président Denis Sassou-Nguesso – pour "recel de détournement de fonds publics". Après l'échec de deux premières plaintes, une troisième, déposée contre X en décembre 2008, a été jugée recevable, en mai 2009, par la doyenne des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, Françoise Dasset. Cette affaire, dite des "biens mal acquis", a jeté un pavé dans la mare de la Françafrique. Certains militants africains sont inquiétés. Au Gabon par exemple, Grégory Ngbwa Mintsa s'est constitué

partie civile aux côtés des ONG françaises. En janvier dernier, avec plusieurs figures de la société civile et deux journalistes, il a été arrêté à Libreville et détenu pendant 13 jours. En France, l'épouse de Benjamin Toungamani s'était également constituée partie civile. Après avoir subi des menaces, elle s'est retirée de la plainte.

Enquête bâclée et négligences coupables

Bruno Ossébi est décédé brutalement, douze jours après l'incendie qui a coûté la vie à sa compagne et à ses deux enfants. Alors que tous les témoignages indiquent que le journaliste parlait et restait lucide, aucun officier de police judiciaire ne s'est jamais donné la peine de l'interroger. Puisqu'il était le seul témoin en vie, comment savoir désormais ce qui s'est réellement passé dans sa maison cette nuit-là ? Cité par l'Agence France-Presse (AFP), le lendemain de la mort du journaliste, le directeur exécutif de l'Observatoire congolais pour les droits de l'homme (OCDH), Roger Bouka Owoko, dénonce : "Nous exigeons qu'une enquête sérieuse de police soit ouverte et qu'une autopsie soit réalisée pour établir les causes réelles de la mort de Bruno Ossébi. M. Ossébi était brûlé au deuxième degré. Il a demandé une évacuation en France. Mais sur instruction d'un substitut du procureur du tribunal de grande instance de Brazzaville, il a été interdit de sortir du territoire national, pour des besoins d'enquête, suite à l'incendie."

Il n'y a eu ni enquête sérieuse ni autopsie. Pas plus pour Bruno Ossébi que pour sa compagne et ses deux enfants morts dans l'incendie. "Même si on le voulait, le Congo n'a pas de laboratoire de police scientifique à même de faire ce travail, regrette un diplomate en poste à Brazzaville. Un projet régional de laboratoire scientifique de la police est en exécution à Kinshasa".

Au niveau des officiels, la cacophonie s'installe entre Alain Akouala, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, et le colonel Jean-Eve Alakoua, chef des Renseignements généraux et porte-parole de la police nationale. Alors que le gou-



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

vernement affirme qu'une enquête a été ouverte, le porte-parole de la police affirme le contraire et considère qu'il s'agit d'un incendie accidentel. L'affaire est minimisée par la hiérarchie de la Police nationale, dans ce pays où, à en croire le directeur général de la Police, le général Jean-François Ndenguet, il y aurait eu ces deux dernières années une cinquantaine d'incendies, dont certains mortels. Ainsi, pendant le séjour de la mission à Brazzaville, un incendie a détruit, à Edou (Nord), le matériel de campagne électorale du candidat sortant Denis Sassou-Nguesso.

Si les médias locaux ont consacré peu de sujets à l'incendie du domicile de Bruno Ossébi, l'affaire a suscité plus de réactions à l'étranger. Le 5 février, la Coordination congolaise de la société civile (CCSC), un groupe de réflexion de la diaspora congolaise à Paris, rend public un "communiqué spécial" pointant du doigt le pouvoir en place à Brazzaville. Onze jours plus tard, dans un communiqué officiel, le directeur général de l'Unesco, M. Koïchiro Matsuura, "déploie la mort de Bruno Jacquet Ossébi" et émet le vœu que "les autorités ne ménageront aucun effort pour élucider au plus vite les causes de cette tragédie (...)". Réagissant par le biais d'un droit de réponse, la délégation permanente du Congo auprès de l'Unesco "s'étonne du troisième paragraphe du communiqué (...) qui laisse entendre, de manière insidieuse, qu'il pourrait exister un lien entre les activités du regretté Bruno Ossébi et l'incendie survenu à son domicile".

Au même moment, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, Alphonse Dinard Mokondzi, confie l'affaire au juge d'instruction Jean Michel Opo. Le 25 février, ce dernier ordonne au commissariat central de la Police de la capitale la constitution d'une commission rogatoire avec trois missions principales : entendre toute personne sur les circonstances de l'incendie survenu au domicile de Bruno Jacquet Ossébi ; faire entreprendre une expertise auprès de la SNE (Société Nationale d'Electricité) afin de déterminer si l'incendie provenait d'un court-circuit ; aider à déterminer la qualité professionnelle de journaliste de Bruno Jacquet Ossébi.

Cette commission rogatoire, présidée par le colonel Félix Obié, a huit jours pour déposer ses conclusions au tribunal de grande instance de Brazzaville. Or, on attendait toujours ce document lorsque la mission de Journaliste en danger et Reporters sans frontières est arrivée dans la capitale congolaise, fin mai, quatre mois après les faits.

Le 25 mai, le directeur général de la Police congolaise, le général Jean-François Ndenguet, a reçu Journaliste en danger et Reporters sans frontières en présence de nombreux officiers : le colonel Jean-Eve Alakoua, chef des Renseignements généraux et porte-parole de la police, le colonel Antoine Bouiti, commissaire central de la ville de Brazzaville, le colonel Félix Obié, président de la commission rogatoire, et le colonel Obouandé, directeur départemental de la DGST (Direction générale de la sûreté du territoire).

"Où en est-on de l'enquête sur l'incendie du domicile de Bruno Ossébi et sur sa mort ?", demande la mission. Le colonel Bouiti répond : "La police a fait un constat la nuit de l'incendie, nous avons fait venir les sapeurs pompiers qui ont éteint les feux et dans leur rapport, ils ont conclu qu'il s'agissait d'un court-circuit. Nous avons transmis notre rapport au procureur de la République. Ce dernier, après examen, a certainement trouvé que nos informations méritaient d'être creusées. Il a nommé un juge d'instruction, lequel a décidé la mise sur pied, depuis le 25 février, de la commission rogatoire que préside mon collègue Obié."

Prenant la parole à son tour, le colonel Obié invoque le secret de l'instruction. Il dit que la commission a invité toute personne qui savait quelque chose sur cette affaire à venir déposer son témoignage et que beaucoup de gens ont été entendus. A la question de savoir quand la commission rogatoire déposera ses conclusions, le président de la commission répond : "Même demain s'il le faut. N'eussent été les coupures d'électricité, nous aurions terminé". Pourtant, à la question de savoir quel a été le résultat de l'expertise de la société d'électricité quant à l'hypothèse officielle d'un court-circuit, le colonel Obié avoue : "Nous avons adressé une réquisition d'infor-



mation à la SNE. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore reçu de réponse."

Comment le président de la commission rogatoire peut-il soutenir que le retard de l'enquête n'est dû qu'à de supposées coupures d'électricité ? Comment peut-il prétendre être en mesure de livrer les résultats des investigations sans l'expertise de la SNE, pourtant cruciale ? Sans doute sait-il que cette expertise a de toute façon été rendue impossible par la démolition de la maison.

Que s'est-il réellement passé le soir de l'incendie ?

Durant les douze jours de son hospitalisation, Bruno Ossébi était gardé de manière permanente par sa mère et par un cousin policier au COMUS (Commandement des unités spécialisées). Plusieurs personnes lui ont rendu visite, parmi lesquelles ses amis Joe Ebina et Ghys Fortuné Dombé Bemba, son ex-compagne, ainsi que sa fille Sonia. Que leur a dit le journaliste au sujet du feu ? La mission a interrogé toutes ces personnes à l'exception de Joe Ebina, absent du pays.

Mme Makouala, la mère du journaliste, s'est contentée de dire : "Ceux qui ont mis le feu, seul Dieu les connaît." A Aurélie, la mère de sa fille, le journaliste a juste dit : "J'ai écrit un article, je ne sais pas ce qui m'arrive. Il ne faut jamais manquer de sable à la maison." Quant à son ami Ghys Dombé Bemba, il était absent de Brazzaville au moment des faits et est revenu deux jours après l'hospitalisation du journaliste. Sur l'origine du feu, il rapporte qu'il ne pouvait pas s'agir d'un court-circuit, encore moins de l'explosion du poste de télévision que regardait son ami, car "il n'y avait pas d'électricité à ce moment-là, donc Bruno Ossébi ne pouvait pas suivre la télé".

Mais les voisins affirment qu'au moment de l'incendie, il y avait de l'électricité dans le quartier. L'un d'entre eux, Yves, est même plus précis. Montrant la cabine électrique, il a dit : "Il y avait de l'électricité. C'est moi qui suis allé la couper dans la cabine de la parcelle, pour que le feu ne puisse s'amplifier. Nous avons ensuite alerté le PSP (Poste de sécurité publique) de Talangai". Le 26 mai, la mission

s'est rendue au PSP de Talangai où un adjudant a déclaré : "Une fois informé, je suis allé sur les lieux, vers 1 heure du matin. Il y avait encore du feu. Des jeunes gens avaient déjà conduit le journaliste à l'hôpital. Les sapeurs pompiers sont arrivés. J'ai appelé la morgue de Brazzaville pour l'évacuation des corps. J'ai fait mon rapport à ma hiérarchie dès le matin. Deux policiers ont été affectés à la garde de la parcelle." Les autres habitants de la parcelle ont déménagé. Ils ne sont revenus qu'un mois plus tard.

Le rapport des sapeurs pompiers indique que la cause de l'incendie est un court-circuit. Mais cette conclusion ne se base sur aucune expertise scientifique.



Les restes de la maison de Bruno Ossébi

La thèse de l'explosion du téléviseur, comme celle du mégot de cigarette tombé des mains du journaliste qui se serait assoupi, ne résistent pas non plus à l'analyse. Dans ces deux cas, le départ du feu aurait eu lieu au salon où se trouvait le journaliste. Or, tous les témoignages recueillis indiquent que c'est dans les chambres que le feu a démarré et a été le plus violent, expliquant pourquoi la compagne de Bruno Ossébi et ses deux enfants n'ont pas réussi à échapper aux flammes.

L'hypothèse d'une "foudre mystique" (*Mwanza ya butu*, en langue locale au Congo) est même évoquée à Brazzaville. Celle d'un crime passionnel également. Des accusations ont été lancées contre le lieutenant Okoueré, ancien compagnon d'Evelyne Koma et père des deux enfants morts avec elle dans l'incendie. Le lieutenant avait demandé de récupérer ses deux enfants. La famille de Mme Koma s'y est toujours opposée. La commission rogatoire dit avoir entendu le lieutenant Okoueré



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

et avoir étudié cette piste, mais d'elle-même s'interroge : "Pour quelle raison tuerait-il ses enfants alors qu'il tenait tant à les récupérer ? D'ailleurs, il a déposé une plainte contre inconnu (X) pour la mort de ses deux enfants."

D'autres rumeurs ont évoqué l'hypothèse d'une grenade jetée par la fenêtre ou celle de cocktails molotov jetés sur le toit de la maison à partir de la rue Mouyondzi. Aucun voisin n'a fait état d'une détonation avant le feu. A défaut du témoignage précis du journaliste, "seule une expertise scientifique aurait pu déterminer avec précision, sur la base des restes de l'incendie examinés en laboratoire, l'origine du feu ainsi que son scénario de départ, nous confie, sous couvert d'anonymat, un professeur de l'université Marien Nguabi. Cette expertise scientifique n'a pas pu être réalisée en son temps et ne pourra plus jamais l'être".

Pourquoi la maison a-t-elle été rasée aussi vite?

La mission a pu visiter la parcelle et se procurer des séquences vidéo amateur de la destruction de la maison. A coups de masse, plusieurs jeunes ont abattu ce qu'il restait des murs. On ne trouve plus aujourd'hui que le pavement, dont certains carreaux ont été arrachés.



Images amateur de la démolition de la maison de Bruno Ossébi

Lorsque la mission a expliqué au chef de la police que la maison incendiée a été rasée et nettoyée quelques heures seulement après le feu, celui-ci s'est montré très surpris. Il n'était pas au courant. Informé que cet ordre a été donné par le propriétaire de la maison, le colonel Franck Nkou Ampan, le général a demandé à l'un de ses collaborateurs de le convoquer sur-le-champ. Après vingt minutes, le policier se présente à son supérieur. Interrogé sur la précipitation avec laquelle la maison brûlée a été rasée, le colonel Nkou répond : "Il n'y a pas eu précipitation. J'ai constaté qu'il y avait des fissures dans le bâtiment, depuis le haut des murs jusqu'au niveau de la fondation. Cela constituait un danger public. Pour ne pas connaître d'autres drames, j'ai ordonné la destruction de la maison."

Parlant de la cause de l'incendie, le colonel Nkou déclare : "J'écarte l'hypothèse du court-circuit car ce n'était pas la seule maison de la parcelle. Si c'était cela, les deux autres maisons n'auraient pas été épargnées." Face à cette réponse catégorique, le général Ndenguet interpelle le colonel : "Avez-vous soumis vos plans d'installation électrique à la SNE (Société Nationale d'Electricité) qui, conformément à la loi, doit les approuver ? Il paraît en plus que c'est la deuxième fois qu'un incendie se produit dans votre parcelle." Réponse du colonel : "Non, mon général. Je n'ai jamais soumis à la SNE mes plans d'installation électrique pour approbation. Il n'y a jamais eu d'incendie auparavant. C'était juste un accident domestique où quelqu'un s'était brûlé avec de l'eau chaude."

La mission a pu rencontrer des agents de la SNE qui, sous couvert d'anonymat, ont affirmé que cette société "ne peut faire aucune expertise dans la mesure où le lieu de l'incendie a été rasé et nettoyé avant même que nous ne soyons saisis. Ils veulent que nous puissions dire quoi ? Nous n'avons même pas les plans des installations électriques de cette maison. Les officiers ne respectent pas la loi en matière de construction".

Quelles sont les causes de la mort de Bruno Ossébi ?

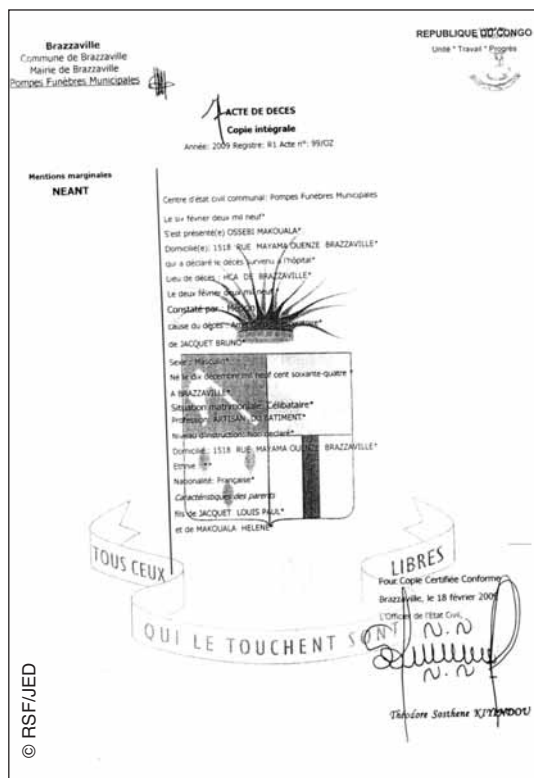
En raison des négligences intervenues dans cette affaire, il est impossible de connaître les



causes de la mort de Bruno Ossébi. Est-il mort des suites de ses blessures ? Les thèses divergent. Le lendemain du décès, dans un article intitulé "Mort prématurée d'un résistant ; la cyberpresse congolaise est en deuil", Patrick Eric Mampouya écrit sur le blog d'opposition *Les amis de la République* : "Notre frère et ami Bruno Ossébi est décédé (...). Il a succombé aux graves brûlures occasionnées par l'incendie criminel qui avait dévasté sa maison." La Coordination congolaise de la société civile, quelques jours plus tard, se contente de qualifier la mort de Bruno Ossébi de "brutale et suspecte", sans évoquer directement les causes.

La mission a obtenu une copie de l'acte de décès R1n°99/OZ, établi le 6 février par la mairie de Brazzaville. La cause du décès indiquée est : "Arrêt Cardio Respiratoire". Il n'est pas fait mention des brûlures dont souffrait le journaliste depuis l'incendie. Même version du côté de l'ambassade de France où l'on soutient que sa mort ne serait pas liée aux brûlures qui l'ont conduit à l'hôpital. Plusieurs possibilités sont évoquées, parmi lesquelles l'embolie pulmonaire, la dépression respiratoire aiguë ou la transmission d'un virus pendant le transfert du service de soins intensifs au service de chirurgie.

Mme Makouala rejette la cause officielle de la mort de son fils. Elle estime que quelque chose s'est passé entre la sortie des urgences et l'admission au service de chirurgie. Quelqu'un aurait "aidé" son fils à mourir. Mais comment ? Et surtout qui ? Elle n'avance aucune piste précise.



Acte de décès de Bruno Ossébi

Au nom de la famille Ossébi, Roland Kouka, jeune frère du journaliste, accuse l'ambassade de France à Brazzaville de "n'avoir pas pris la mesure du danger" qui le guettait. Ghys Dombé Bemba va même plus loin. Il ne comprend pas pourquoi son ami, en tant que citoyen français, n'a pas été transféré vers le Foudre, un bâtiment de la marine nationale française ancré à Pointe-Noire entre le 23 et le 27 janvier 2009. Ce bateau disposait d'un hôpital avec deux blocs opératoires, 55 lits et deux salles de traitement pour les grands brûlés.



République du Congo

Mort du journaliste franco-congolais Bruno Jacquet Ossébi : mystères et négligences

Conclusion et recommandations

Accident ou incendie criminel ? Mort naturelle ou assassinat ? Les événements survenus à Brazzaville entre le 20 janvier et le 2 février 2009 n'autorisent aucune certitude. En outre, la disparition d'indices cruciaux et les obstructions en tout genre ont fortement compromis le déroulement d'une enquête satisfaisante. Mais la personnalité de Bruno Ossébi et le caractère extrêmement sensible des sujets qu'il dénonçait rendent probable la thèse d'une attaque délibérée.

Le 26 mars 2009, le président de la République française, Nicolas Sarkozy, s'est rendu à Brazzaville. Il n'a fait aucune mention du cas de son concitoyen Bruno Ossébi. Comment expliquer cette indifférence et le silence des autorités françaises ? Est-il normal que Paris n'exige pas des explications plus convaincantes sur la mort suspecte d'un de ses ressortissants ? Le Congo de Denis Sassou-Nguesso est certes une place forte de la Françafrique et le quatrième producteur de pétrole du continent, mais n'y a-t-il pas besoin que les autorités françaises et congolaises travaillent avec plus de volonté et de détermination pour élucider cette affaire ?

Face à l'immobilisme des autorités en charge de l'enquête sur la mort de Bruno Ossébi, Reporters sans frontières et Journaliste en danger recommandent :

A la commission rogatoire : de rendre rapidement ses conclusions après avoir procédé à l'enquête la plus complète possible, à partir des indices déjà en sa possession et des éléments qu'elle pourrait encore récolter. Les deux organisations demandent qu'aucune hypothèse ne soit écartée.

Au gouvernement congolais : de demander la coopération policière et judiciaire de la France dans cette enquête.

Au futur président de la République du Congo : de garantir que les professionnels de l'information seront libres d'exercer leur profession en toute sécurité, à l'abri des menaces et des intimidations.

Au gouvernement français : d'exercer une pression suffisante sur les autorités compétentes pour que les circonstances de la mort de l'un de ses ressortissants soient enfin élucidées ; d'ouvrir une instruction en France pour la mort de Bruno Ossébi et de diligenter une enquête approfondie sur l'origine du feu survenu au domicile de Benjamin Toungamani, ainsi que sur les menaces dont le couple Toungamani fait l'objet.

A l'Unesco : de poursuivre ses efforts pour obtenir du Congo, l'un de ses Etats membres, l'élucidation de cette affaire et le respect de la liberté de la presse.



Annexe

La maison louée par Bruno Ossébi et sa compagne Evelyne Koma Rachida était de 9m/8m avec quatre pièces et un sanitaire (douche + toilette). L'accès dans la maison se faisait soit par la cuisine, soit par le salon. Outre la maison occupée par le journaliste, la parcelle comporte deux autres bâtisses occupées par deux autres locataires et un pressing donnant dans la rue perpendiculaire à la rue Mouyondzi. La parcelle est clôturée par un mur de près de trois mètres de hauteur et une barrière solide. Sur le flanc gauche, la distance entre la clôture et le côté gauche de la maison (chambre des enfants, sanitaires et cuisine) était de moins d'un mètre. La maison du journaliste se trouvait à 2,5 mètres et 4 mètres des deux autres bâtiments de la parcelle.

